

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18356 - 71ÈME ANNÉE

« A Laurent de Citroën Réunion, mon ami, notre ami et frère de lutte... »



Malgré 53 jours de grève en 2013, la situation ne s'est toujours pas améliorée. (photo Toniox)

Fin 2013 commençait le plus dur conflit social de l'année. Il opposait les travailleurs de Citroën Réunion aux dirigeants de la CFAO (Compagnie française d'Afrique occidentale), filiale de Toyota. Il a duré 53 jours. Au bout de lutte, les grévistes ont obtenu plusieurs avancées, dont la réalisation d'un audit sur les conditions de travail. Deux ans plus tard, une opération de répression syndicale a été lancée dans cette entreprise. La pression sur les salariés est toujours là, comme le souligne cette lettre d'un travailleur adressé aux médias.

Tu as laissé ta vie par ton engagement militant et professionnel, les tiens comme nous, te pleurent aujourd'hui. Beaucoup ne savaient certainement pas que tu vivais l'enfer ces dernières semaines au sein de CFAO et que l'on t'a fait vivre des humiliations qui portaient atteinte à ta dignité

d'homme et à tes valeurs, la veille de ton départ de ce monde.

“Eux”, “elles” qui au nom d'une hypocrisie et méchanceté immenses sont venus malgré tout te rendre hommage pour constater le bilan de leurs ignobles actions menées à ton encontre au sein de ton entreprise et vanter leur intervention à t'avoir

payé tes obsèques, pour atténuer leur responsabilité... Ont-ils cependant mesuré pour certains leur lâcheté à ce stade, devant autant de douleur des tiens...

“Eux”, “elles”, ce sont tes tourmenteurs, ces patrons voyous, ceux et celles qui se sont amusé de ta vie professionnelle et syndicale, de la

misère sociale et qui savent cultiver la pression, le stress, la haine, la discrimination, en minant la terreur et la répression ces dernières semaines sur son personnel tout en s'enrichissant d'affichages dans les soirées mondaines, pour le paraître...

Si seulement, leurs proches qui leur sont si chers, vivaient ces scènes de peine, auraient-ils continué ce management digne des pays sous-développés...

Comment, au plus haut de l'Etat, de ses services et de la justice, peuvent-ils tolérer que sur une période aussi courte de 2 années, 2 décès sont d'actualité au sein de cette entreprise en lien avec des conditions de pression exécrationnelle au travail et mis au grand jour dans un audit obtenu après 53 jours de grève sur le trottoir devant une concession automobile de renom, décrivant une situation sociale ext-

rême de souffrance, de harcèlement moral et sexuel, de répression, de discrimination syndicale...

Comment une maison mère peut-elle laisser salir sa réputation et laisser des dirigeants dictateurs continuer en 2016 à faire régner sur un département français autant de mépris et de haine dans une de leur concession...

Un malheureux qui prend une boîte de sardines parce qu'il a faim, est traduit en justice et puni pour son geste... Des dirigeants qui agissent aussi scandaleusement et crapuleusement envers leurs salariés avec autant de mépris, ne doivent-ils rien craindre, si ce n'est demain, l'action d'un drame mené par un salarié, las de leurs actes... Faudra-t-il en arriver là pour que cela fasse la une des médias pour qu'enfin, la dignité du travailleur réunionnais soit respectée... C'est toujours un local qui sera fustigé, jamais ces dirigeants qui

viennent s'enrichir de notre trop grand respect à subir et à être reconnu comme des moutons.

Que font donc nos politiques localement sur ces actes et agissements méprisables, connus et mis en pratique dans ce type d'entreprise, et dans laquelle, on licencie à tour de bras pour 2 minutes de retard sous contrôle d'une pointeuse factice, ou parce qu'il manquait 19 heures au compteur de travail, alors que le salarié était en arrêt maladie...

Ce sont ces types et profils de dirigeants qui vont mettre le feu à la fragile paix sociale qui subsiste localement.

Après Fabrice, Laurent, demain cela va être au tour de qui... Il y a un état d'urgence sur CFAO.

H.P.

Mobilisation des professeurs contre une baisse des moyens au lycée Évariste de Parny à Saint-Paul

Suite à un débrayage vendredi pour dénoncer la diminution des moyens, des professeurs du lycée Evariste de Parny à Saint-Paul ont diffusé hier un communiqué pour annoncer le lancement d'une pétition, et des rencontres avec les parents des collèges.

Depuis la réforme des lycées de 2010, notre établissement a connu chaque année une baisse de sa dotation horaire de fonctionnement.

La dotation étant devenue insuffisante, à la rentrée 2014, le Lycée Évariste de Parny a dû faire des choix.

Nous avons donc décidé de porter une attention particulière au niveau de seconde en constituant 13 classes à 25 élèves (les 4 classes à options Bachibac et Européenne restant à 35 élèves faute de moyens).

En effet, le niveau de seconde concentre de nombreux enjeux. L'entrée au lycée est pour beaucoup d'élèves un moment difficile avec des exigences pédagogiques nouvelles qu'un grand nombre d'entre eux ont du mal à atteindre, une autonomie plus grande, une orientation en fin d'année déterminante... Il s'agissait pour notre lycée de permettre un meilleur suivi des élèves arrivant de collège avec des niveaux très contrastés.

Suite à ce changement, les professeurs s'accordent à dire que :

- L'ambiance de travail dans les

classes s'en trouve améliorée ;

- La détection des difficultés des élèves et la lutte contre le décrochage sont plus efficaces ;

- Il est enfin possible pour le professeur principal de travailler sur le projet d'orientation de chaque élève ;

- De nombreux élèves qui seraient « perdus » dans une masse de 35 élèves peuvent plus facilement solliciter de l'aide, prendre la parole, bénéficier de soutien...

Forts de ces constats positifs, nous espérons pouvoir étendre le dispositif à l'ensemble des classes de seconde.

Hélas, nous apprenons que les moyens affectés à notre lycée, déjà parmi les plus bas de l'Académie relativement au nombre d'élèves, vont encore être diminués à la rentrée prochaine. Si rien n'est fait notre lycée retrouvera les secondes surchargées à 35 élèves dans lesquelles il est si difficile de travailler.

Comment peut-on espérer repérer efficacement les difficultés individuelles avec des effectifs à 35 ? Comment peut-on envisager une pratique pédagogique adaptée qui prenne en compte la diversité des élèves ?

Comment peut-on favoriser la réussite de tous les élèves, sans oublier les plus fragiles ?

Les professeurs du Lycée Evariste de Parny réunis en Assemblée Générale affirment que la régression que l'on veut nous imposer pénalisera en premier lieu les élèves et notamment celles et ceux qui ont le plus de difficultés.

Nous ne pouvons pas l'accepter, c'est pourquoi le Conseil d'Administration du 15 février s'est prononcé contre l'emploi de la Dotation Horaire attribuée par le Rectorat.

Nous demandons au Rectorat de nous donner les moyens de conditions de travail correctes pour nos élèves.

Nous invitons les parents d'élèves du lycée Evariste de Parny ainsi que les parents d'élèves des collèges du secteur à signer la pétition en ligne pour soutenir cette demande : https://secure.avaaz.org/en/petition/Recteur_de_lAcademie_de_la-Reunion_augmenter_le_taux_de_ncadrement_des_eleves_au_lycee_Evariste_de_Parny/?nOyOCdb

Nous serons présents dès lundi à la sortie des collèges pour rencontrer les parents.

Édito

Cyclone : des vents de plus de 300 km/h aux Fidji, sommes-nous prêts à La Réunion ?

Ce week-end, les îles Fidji ont été touchées par un cyclone hors-norme. Chine nouvelle donne un aperçu des dégâts :

« Après une tempête avec des vents dépassant l'incroyable vitesse de 300 km/h, la plus grande partie des Fidji était encore sans électricité dimanche et ses habitants se sont vus demander de rester chez eux pour une deuxième nuit de suite, tandis que les responsables locaux s'acharnaient à rétablir les services et évaluer les dommages causés par le cyclone.

Selon le site Weather Underground, la vitesse des vents en provenance du Cyclone Winston, qui ont déferlé sur cet archipel du Pacifique au cours du week-end en ont fait la plus forte tempête jamais enregistrée dans l'hémisphère Sud.

Bien que le temps se soit calmé dimanche, un couvre-feu a été instauré et prolongé jusqu'à lundi matin et la police a été habilitée à procéder à des arrestations sans mandat pour assurer l'ordre. Dans un discours télévisé à la nation prononcé dimanche, le Premier ministre Voreqe Bainimarama a déclaré que de nombreuses personnes se sont retrouvées sans électricité, eau douce ou moyens de communication, ajoutant que la police et l'armée avaient été mobilisées pour participer aux opérations de secours et de nettoyage général, et que les organismes gouvernementaux faisaient des heures supplémentaires pour dégager les routes et rétablir le courant. »

On constate que depuis plusieurs années, des cyclones hors-normes se créent et font d'importants dégâts. Il y eut Hayian aux Philippines en 2013, Pam l'an dernier aux Vanuatu et cette fois Winston aux Fidji.

Ces vents de plus de 300 kilomètres par heure s'accompagnent de pluies diluviennes. La Réunion semble bien mal préparée à faire face à pareil phénomène. Il reste 500 radiers à remplacer par des ponts. À part la rivière des Galets, aucun cours d'eau majeur n'est endigué jusqu'à son embouchure. Le plus grave est la concentration des investissements sur une route en mer de 12 kilomètres, là où se situe le danger. Il est essentiel que ces crédits soient réorientés vers la protection de la population et la réalisation de transports qui peuvent résister aux cyclones. Le train en fait partie.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le porte-monnaie des Réunionnais en danger

PCR : la baisse des prix un enfumage de plus !

Ce samedi à Saint-Pierre, le Parti communiste réunionnais a tenu une conférence de presse pour alerter sur les effets de la vie chère. La baisse des prix est un mythe pour les Réunionnais.

Sur les prix à La Réunion : Tout et son contraire ont été dits. Mais quelle est la réalité exacte ? Pour le PCR, la réalité, c'est un comparatif des prix entre la France et La Réunion. Même enseigne et même produit de consommation courante et de grandes consommations. L'écart est de 93 % en moyenne.

Le problème de l'approvisionnement

Et il est vraisemblable que certains de ces produits sont dans la liste du bouclier qualité – prix. Alors pourquoi ce décalage ? « Nous avons depuis toujours donné notre explication. Ce décalage s'est que l'ont s'approvisionne à 10000 km de La Réunion (France et Europe) ; donc le plus loin possible », rappelle Yvan Dejean, secrétaire général du PCR.

Cette source d'approvisionnement éloignée ne peut pas expliquer à elle seule le surcoût des produits. En réalité, c'est la poursuite de l'exclusive coloniale, le Colbertisme. Or, parmi les produits du tableau, certains d'entre eux d'aussi bonne qualité se fabriquent dans la zone, et coûtent beaucoup moins cher qu'ici.

Offre et demande

Mais le PCR souligne aussi une autre raison : la loi de l'offre et de la demande.

Le pouvoir a créé avec les compléments de revenus une couche de plus en plus nombreuse de clients solvables. C'est la sur-rémunération qui touche non seulement les fonctionnaires, mais aussi certaines professions libérales. La fiscalité joue également un rôle, estime le PCR.

L'octroi de mer a certainement quelques effets vertueux : protection de la production locale dans une certaine mesure et recette pour les budgets communaux. Mais il recèle des effets pervers. C'est un impôt indirect qui frappe la grande masse des consommateurs. Et parmi cela il y a une grande majorité de pauvres.

Le PCR pointe aussi les marges bénéficiaires mais également les marges arrières, des ententes entre les monopoles, etc.

Le Parti communiste réunionnais ne dit pas qu'il faut arrêter tout de suite avec la sur-rémunération, ni l'octroi de mer. Il appelle à voir le problème dans sa globalité, à traiter le problème des revenus d'une manière générale, tout comme celui de la fiscalité et pas seulement de l'octroi de mer et de la maîtrise des coûts.

« Voilà pour nous les causes de la vie chère. Et le Président de l'Observatoire des Prix et des Revenus, M. Sébastien Fernandès dans son interview du 8 février dernier ne dit pas autre chose », indique le PCR. Le magistrat parle des générateurs de surcoûts.

Le mythe de la baisse des prix

« Comment alors expliquer l'écart de 93 % », interroge Yvan Dejean. En dehors des problèmes évoqués quel est l'impact des « sur-bénéfices » des monopoles d'importation et de distribution ?

« Sur cela nous n'avons aucun élément. Et quand ont a créé l'Observatoire des Prix et des Revenus, c'était d'abord pour aller au fond des choses. C'est-à-dire dans la formation des prix, de l'usine à la gondole de supermarché ».

Mais les informations sur la formation des prix ne sont toujours pas

publiques. Tant que cela ne sera pas fait, « il sera illusoire de parler de la maîtrise des prix à La Réunion ».

Le PCR revient ensuite sur la parution d'une étude de l'INSEE qui a fait grand bruit cette semaine : en 2015, les prix ont baissé.

« On nous dit que pour la première fois depuis 60 ans les prix ont baissé à La Réunion. La raison est simple. Un des facteurs dans la formation des prix est le pétrole. Quand le baril de pétrole passe de 110 dollars à 38 dollars actuellement, mécaniquement cela entraîne une baisse des prix », déclare le secrétaire général du PCR, « mais nous ne pouvons pas nous contenter de cela. Il faut aller au fond c'est-à-dire la structure des prix. Sinon c'est un mythe, c'est de l'enfumage ».

Et si le prix du pétrole repart à la hausse, alors tout augmentera en conséquence.

La bataille des prix

La population a déjà participé à de grandes manifestations contre la vie chère à La Réunion. C'était le cas en 2009 avec le Collectif des organisations sociales, politiques et associatives de La Réunion (COSPAR), où le mouvement a permis des avancées. Le PCR rappelle que pour lutter contre la vie chère le COSPAR a obtenu que premièrement une prime soit attribuée au bas revenu et deuxièmement qu'il y ait une baisse des prix sur plus de 200 produits. La lutte du COSPAR a porté ses fruits. Il y a eu une prime de 150 euros pour tous les bas revenus. Et sur les 200 produits il y a eu une baisse effective de 10 %.

D'autre part, le COSPAR a demandé la sélection de 16 produits de grande consommation sur lesquels doit être étudiée et rendue publique la structure de la formation de leur prix.

Le Quotidien	Produits	France : Leclerc St - Etienne	La Réunion : Leclerc Riv des Pluies	Ecart de prix France / La Réunion	Ecart de prix %
15.02.2016	Granola chocolat	1,21 €	2,18 €	0,97 €	80%
08.02.2016	Serviettes hygiéniques	1,57 €	3,05 €	1,48 €	94%
07.12.2015	Chammalows	1,11 €	2,68 €	1,57 €	141%
23.11.2015	10 lames de rasoirs	1,42 €	2,25 €	0,83 €	58%
09.11.2015	Perrier (6x1L)	3,34 €	6,99 €	3,65 €	109%
02.11.2015	Déodorant (200 ml)	2,66 €	4,20 €	1,54 €	58%
26.10.2015	Café soluble	1,70 €	3,56 €	1,86 €	109%
28.09.2015	Petit beurre	1,50 €	3,04 €	1,54 €	103%
		14,51 €	27,95 €	13,44 €	93%

Tout le monde connaît la suite, le gouvernement a décidé de supprimer la prime COSPAR. De droite comme de gauche.

Comment se forment les prix ?

Au lieu de mener à bien l'étude sur les 16 produits, la liste COSPAR a disparu, remplacée successivement par le panier Jégo puis par le panier Lurel.

Ces dispositifs ont pour base une liste de produits issus d'un accord entre l'Etat et les distributeurs, ils n'augmenteront pas. « Mais quand il y a les discussions pour arrêter les prix et produits ils sont partis d'un prix à un instant T, il faut d'abord connaître la structure de ce prix au temps T 0 », précise le PCR, « si on décide de ne pas augmenter les prix mais que les marges ne sont pas remises en cause mais qui est gagnant dans l'affaire ? Voilà la réalité ».

Avant de parler de panier ou de bouclier, il est urgent de mener dans la plus grande transparence une étude sur la structure de la formation des prix : de l'usine à la gondole.

Le PCR regrette que l'OPMR de La Réunion n'ait jamais mené une étude réelle sur la formation des prix à La Réunion. « Tout le temps que cela ne se fera pas toutes les annonces sur les baisses ou stagnation de prix seront viciés dès le départ ».

Échanger avec nos voisins

À l'heure de la mondialisation, le PCR propose de mettre fin à l'exclusive coloniale ou Colbertisme. Dans la zone, des produits de même qualité sont beaucoup moins chers et c'est trois fois moins loin. Non seulement cela économise sur le prix d'achat, mais aussi sur le prix du transport sans oublier un bilan carbone plus favorable.

Le PCR milite donc pour une ouverture de La Réunion sur son environnement. « Encore faut-il que La Réunion dispose des compétences pour inciter à ces échanges internationaux et passer des accords avec des entreprises, des États », souligne Yvan Dejean. Mais les élus réunionnais ne disposent pas de ces pouvoirs. « Nous en revenons à notre revendication d'une Assemblée Unique avec des pouvoirs accrues en termes de coopération. Parce qu'il est évident que nous devons nous préparer à notre double intégration avec d'un côté l'Union européenne, la France et de l'autre notre bassin de vie, notre zone géographique ».

La vie est chère pour tout le monde

Toute aussi importante est une politique d'harmonisation des revenus à La Réunion. C'est un problème d'égalité. Egalité réelle. « comment pouvons-nous accepter qu'en vertu de l'égalité réelle, pour un même

coût de la vie certains ont une prime et d'autres n'ont rien ».

Il est établi que près 50 % des Réunionnais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Un des éléments de la pauvreté c'est la cherté de la vie. L'autre c'est bien sûr les revenus.

« Sur ce point en particulier nous demandons qu'il y ait une évaluation du coût de la vie », souligne Yvan Dejean. « Il y aura un différentiel par rapport à la France. La Cour des Comptes l'a évalué à 6 % ». Le PCR plaide pour une étude approfondie dans tous les domaines. Une fois la différence de coût de la vie avec la France établie, alors tous les revenus doivent bénéficier d'une augmentation pour compenser ce surcoût.

Pour une autonomie fiscale

Enfin, le PCR pose le problème de la fiscalité. Il est nécessaire de protéger la production locale, mais pas seulement en termes de fiscalité. « La menace des APE est réelle, il faut en conséquence une harmonisation de la fiscalité adaptée à la situation réunionnaise », indique le PCR.

« Là aussi il faut un pouvoir réunionnais pour répondre à la question : quelles politiques fiscales à La Réunion : fiscalité des revenus, fiscalité sur l'habitat, foncier, fiscalité sur l'importation. Nous plaidons pour qu'il y ait une autonomie fiscale à La Réunion », conclut Yvan Dejean.

Date importante pour le créole réunionnais

Le 21 février, on a célébré la Journée internationale des langues maternelles

Le thème de la Journée internationale de la langue maternelle en 2016 met l'accent sur l'importance de l'éducation de qualité et de l'apprentissage des langues, en particulier la langue maternelle, dès les premières années d'enseignement.

Il faut savoir que cela résulte d'une décision de l'UNESCO en 1999 et que la date du 21 février a été retenue parce que ce jour-là, en 1952 des étudiants de Dacca ont été l'objet d'une répression sanglante alors qu'ils réclamaient de faire du bengali la langue nationale du Bengale et que celui-ci était encore intégré au Pakistan - plus tard, suite à une guerre de libération sanglante le pays est devenu indépendant sous le nom de Bangladesh.

La langue maternelle dès les premières années de la scolarisation

Le thème de la Journée internationale de la langue maternelle en 2016 met l'accent sur l'importance de l'éducation de qualité et de l'apprentissage des langues, en particulier la langue maternelle, dès les premières années d'enseignement. Cet aspect revêt une importance particulière pour les minorités, les peuples autochtones et les populations rurales, ainsi que pour les filles et les femmes. Il encourage la qualité de l'enseignement et des résultats scolaires en mettant l'accent sur la compréhension et la créativité plutôt que sur la mémorisation et la répétition.

Le créole réunionnais, langue maternelle de la grande majorité des Réunionnais

Si l'on suit les judicieux conseils de l'UNESCO, les premières années de l'enseignement devraient se faire en créole réunionnais pour la très grande majorité des élèves réunionnais. Car le créole réunionnais est bien la langue maternelle du plus grand nombre d'enfants de notre pays. À moins que l'on me dise que le créole réunionnais n'est pas une langue, mais un patois et que La Réunion n'est pas un pays... Je le dis tout net : cette façon de voir les choses ne correspond pas à la mienne et il est bien regrettable que le créole réunionnais n'ait pas fait une entrée plus massive dans l'éducation de nos enfants depuis de nombreuses années. Combiné à la langue française, comme enseignement bilingue, je suis prêt à parier que nous aurions aujourd'hui un enseignement de meilleure qualité que celui qui est le nôtre à notre époque.

Le créole réunionnais comme langue de notre culture

Il y a un rôle que l'on ne peut nier au créole réunionnais, c'est celui qui est le sien dans le domaine culturel. On peut réduire ce rôle à ce que l'on appelle, un peu avec mépris, la culture populaire et dans ce domaine notre culture est riche : ségas, maloyas, théâtre, contes et légendes, devinettes, proverbes, poésies, nouvelles, etc. On peut quand même regretter que la langue créole réunionnaise ne soit pas plus utilisée encore qu'elle ne l'est dans les différents domaines énumérés ci-dessus. Gageons que si l'école, le

collège, les lycées et l'université, les administrations avaient été - au moins bilingues-créole-français - le créole réunionnais aurait été encore plus un facteur déterminant de notre épanouissement culturel sans compter un moyen d'éradiquer l'illettrisme, de favoriser la recherche, de développer la connaissance. Pour terminer, je dirai que notre langue maternelle est un merveilleux instrument de notre développement culturel mais bien négligé jusqu'aujourd'hui et comme maintenu partiellement en jachères par la volonté des forces de domination depuis le début de notre histoire.

Georges Gauvin

NB On peut signaler que le créole réunionnais tout en étant la langue maternelle de la plus grande majorité de réunionnais n'est pas celle de 100 % des Réunionnais, mais il y a lieu de remarquer que cette langue est l'un des plus puissants facteurs d'intégration des nouveaux venus au sein du peuple réunionnais... Comme elle l'a été tout au long de notre histoire.

COI et Madagascar signent deux accords sur la souveraineté alimentaire et la sécurité maritime

« Madagascar pivot de la sécurité alimentaire régionale »

La Commission de l'océan Indien (COI) et le gouvernement de la République de Madagascar ont signé deux accords de siège lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 18 février au Palais d'Etat de Iavoloha en présence du président de la République Hery Rajaonarimampianina, indique un communiqué de la Commission de l'océan Indien publié le 19 février.

Le premier accord de siège, signé avec la ministre des Affaires étrangères, Béatrice Atallah, porte sur l'installation d'une unité de coordination du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sera conduit par la COI sur la période 2015-2020.

« L'URSAN, Unité régionale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme nous l'appelons désormais, aura pour mandat l'exécution des différentes facilités du Programme. Elle sera responsable de la mise en œuvre des mesures d'intervention prévues sous les différentes facilités pour apporter des incitations aux acteurs privés et publics des chaînes de valeur », a expliqué Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI.

16 millions de l'Union européenne

Cette nouvelle étape dans la politique de la COI en faveur de la sécurité alimentaire bénéficie de l'expertise technique de la FAO. La COI disposera également d'un soutien de l'Union européenne d'un montant de 16 millions d'euros de l'enveloppe spécifique COI du 11e Fonds européen de développement pour un programme de sécurité alimentaire.

Pour le président de la République malgache, l'URSAN et le programme qu'elle coordonnera s'inscrivent également dans la lignée « du plan de développement stratégique 2013-2016 de la COI qui fait de Mada-

gascar le pivot de la sécurité alimentaire régionale ». De fait, le programme régional que conduira la COI sur la période 2015-2020 est le résultat de la conférence Mahajanga de mars 2013, organisée avec l'appui de l'UE, ainsi que de la conférence des bailleurs sur la sécurité alimentaire de février 2015 organisée par la COI dans l'optique d'aider à la relance économique du pays au sortir de la crise politique.

Le second accord, entérine la décision du 30ème Conseil de la COI décidant de l'implantation d'un centre régional de fusion de l'information maritime (CRFIM) dans la capitale malgache. Il a été signé avec le ministre de la Défense, Dominique Rakotozafy.

La mise en place d'un centre régional de fusion de l'information maritime « découle des enjeux liés à l'émergence de l'océan Indien en tant que centre de gravité géostratégique ainsi que de la prise de conscience, par les Etats riverains, de leur vulnérabilité face aux menaces que constituent la piraterie, le terrorisme, les différentes sortes de trafics et le pillage de leurs ressources naturelles », a rappelé le président de la République. Et de préciser que « l'Accord de siège se rapportant au CRFIM constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations politique et diplomatique, tant à l'échelle bilatérale que régionale ».

Sécurité maritime

Pour Jean-Claude de l'Estrac, le CRFIM forme « un élément essentiel d'un vaste ensemble qui unit tous

nos pays et nos partenaires de l'Afrique orientale et australe et Indianocéanie pour que notre bien commun – l'océan indien – redevenue une zone d'échanges, de commerce, de paix et de développement durable ». Le président malgache et le Secrétaire général ont ainsi dit souhaiter que le CRFIM s'affirme comme « un centre régional de référence pour les pays de la COI et les pays tiers impliqués dans le programme régional de sécurité maritime (MASE) ». En effet, le CRFIM est une composante majeure du résultat 4 du programme MASE mis en œuvre par la COI sur financement européen. MASE est un programme régional de lutte contre la piraterie maritime qui s'attaque également aux trafics et menaces qui pèsent sur l'océan Indien occidental et les pays bordiers.

À quelques jours du 31e Conseil de la COI, cet événement marquait symboliquement « le caractère exceptionnel, par sa durée et ses engagements, de la présidence malgache de la COI », a conclu Jean-Claude de l'Estrac.

La cérémonie de signature des deux accords de siège a réuni plusieurs membres du gouvernement malgache, les représentants des pays membres de la COI, l'ambassadeur de l'Union européenne, le directeur régional de la FAO et de hauts fonctionnaires des domaines concernés.

Ot é

La natir i fé si tèlman mirak pou nou !

Mi pans zot la fine konprann la sékirité alimantèr sé in pé mon marote sa... Sof ké pou moin, li la pa in marote, li sé kaziman in poin dann in program pou mon péi. D'ayèr, na poin mistèr, sa i fé parti d'lé vinn-sink poin parti kominis la fine marké dann son program. San mantir, moin lé dakor èk sa

Vantredi soirmoin la parti in rényon pou roganiz zardin dann tout l'androi la tèr lé an défalké-an frish si zot i vé dir é an parmi lo bann plantasyon banna la pans plant fouyapin : dizon lo roi pyéd'boi pou donn manzé bann kréatir dsi la tèr. I paré sa la bien rann anou sèrvs pandan la guèr, konm patate avèk manyok la bien soutien anou. In bon projé ? Touléka in bon l'idé.

Samdi matin moin té avèk inn-dé dalon pou in rényon. Avan k'i komans i koz koz in pé é ala kosa inn i rakont : na in gro touf banbou dsi son bitasyon. Koman-koman na in bourzon la pous par dosou in galé plate donk li la pa gingn la plas pou grandi. Solman son baz-son shou si zot i vé-la larji, la larji in bonpé ziska gingn in shou bien larj, bien blan é tann vèy pa koman. Konm koi la natir, si ni gingn suiv ali nana dé shoz pou amontr anou.

Justin

« Dsi n'inport kèl pyé fig i mète kostime don ? » - In kozman po la rout

Sa in kozman moin la antann samdi matin, kan in dalon té apré krétik la promosyon in moun l'a gagné. Biensir ké pou li, la pèrsone téi mérit pa. In kostime dann son l'èspri sé in bon marké dann l'éshèl sosyal. La pa n'inport ki i mète kostime : sa lé rézèrvé pou désèrtin-dann pasé té ankor pli vré ké koméla. Sanm pou moin provèrb-la lé dann la ségrégasyon sosyal an plin : in linz, in kostime, in koulèr, mèm in shapo, dann tan té i indik kèl sé out grad dann la sosyété. Koméla, sa la fine éfas in pé : la prèv ? Marsh dann shomin aprésa di amoin si ou la trouv in amontrèr, in z'ouvriyé, sansa in moun i travaye dann komèrs. Ou i gingn ar pa ! Lé vré pou bann madam galman. Kosa k'i rès ? I rès k'in moun inkapab i doi pa z'ète plasé dann in grad i mérite pa li pou fé in travaye li gingn pa fé . Mi koné pa kosa zot i anpans, mé moin, pèrsònèl, moin lé asé dakor avèk kozman-la.

NB - Pyé fig ? Té konmsa nou té i apèl banane na poin si lontan ké sa.